



Bern, le 13 décembre 2013

Destinataires:

Partis politiques

Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne

Associations faîtières de l'économie

Milieus intéressés

Révision de la loi fédérale sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine du sport (LSIS); procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 13 décembre 2013, le Conseil fédéral a chargé le DDPS de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne, les associations faîtières de l'économie et les milieux intéressés sur la révision de la loi fédérale sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine du sport (LSIS).

Par la présente, nous vous invitons à participer à cette procédure et vous saurions gré d'envoyer vos avis d'ici au

31 mars 2014

à l'adresse suivante: Office fédéral du sport, service juridique, Route principale 245-253, 2532 Macolin (ou par courriel à : wilhelm.rauch@baspo.admin.ch).

Les documents soumis à votre avis comprennent le projet de loi et un rapport explicatif.

Voici en bref la teneur de ce projet:

Les systèmes d'information de la Confédération dans lesquels sont traités des données personnelles sensibles ou des profils de la personnalité doivent être réglés formellement dans une loi. Dans le domaine du sport, l'exploitation de tels systèmes est régie par la LSIS. Depuis son entrée en vigueur, il a été constaté que quatre autres systèmes d'information exploités ou en train d'être mis en place nécessitent également une base légale formelle. Il s'agit du système d'information de la Haute école fédérale de sport, d'un système d'information pour le traitement de données relevant du diagnostic de la performance, d'un système d'information pour l'évaluation de cours et de filières d'études ainsi que du système d'information de l'agence nationale de lutte contre le dopage.

Si vous le souhaitez, vous pouvez commander des exemplaires supplémentaires des documents soumis à consultation en vous reportant aux pages Internet suivantes:

Français: <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>



Allemand: <http://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/pendent.html>

Italien: <http://www.admin.ch/ch/i/gg/pc/pendent.html>

Vous pouvez aussi recevoir par la poste les documents nécessaires à la consultation. Il vous suffit d'en faire la demande à Mme Léa Schübpach, Office fédéral du sport, tél. 032 327 65 32.

En vous remerciant pour votre précieuse participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Ueli Maurer
Conseiller fédéral

Annexes:

- Projet mis en consultation et rapport explicatif (d, f, i)
- Liste des organisations consultées (d, f, i)
- Communiqué de presse (d, f, i)